

**Zeitschrift:** Dissonanz = Dissonance  
**Herausgeber:** Schweizerischer Tonkünstlerverein  
**Band:** - (2009)  
**Heft:** 105

**Artikel:** Lettre ouverte ... : ... aux membres de l'ASM après neuf ans de partage  
**Autor:** Wyssa, Claudine  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-927695>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 30.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

### **Ausschreibungen für das Tonkünstlerfest 2009**

Eine grosse Anzahl Dossiers wurden dem Sekretariat zugeschickt. Wir danken allen Mitgliedern, die sich beworben haben und ein Projekt eingesandt und somit ihr Interesse an unserem Fest gezeigt haben. Die beiden Jurys werden Ende Januar und Februar die Werke auswählen und danach kann das definitive Programm zusammengestellt werden. Der Termin für die Kategorie 6 (Kompositionsatelier für junge Komponisten) wurde bis Ende Februar verlängert. Alle Kompositionsstudenten sind aufgefordert, ihr Dossier einzureichen, die Kompositionsprofessoren werden gebeten, ihre Studenten zur Bewerbung zu motivieren. Informationen: [www.asm-stv.ch](http://www.asm-stv.ch)

### **Casa Pantrovà**

Die Casa Pantrovà ist ein Haus, welches für Arbeitsaufenthalte für Künstler aller Sparten reserviert ist. Alle Bewohner des Hauses finden es sehr «inspirierend». Der STV kann durch seine Beteiligung am Verein Casa Pantrovà über 8 Wochen Aufenthalt verfügen, den er seinen Mitgliedern zur Verfügung stellt. Für 2009 sind noch vier Wochen frei, nutzen Sie die Gelegenheit! Da der Mietpreis vom STV subventioniert wird, kann er für seine Mitglieder auf die Hälfte reduziert werden.

Informationen : [www.pantrova.ch](http://www.pantrova.ch),

Reservationsen : [pantrova@asm-stv.ch](mailto:pantrova@asm-stv.ch)

### **Lettre ouverte...**

#### **... aux membres de l'ASM après neuf ans de partage**

Chers membres de l'ASM, Madame, Monsieur,  
Le jour de mon arrivée au bureau du Grammont 11 bis à Lausanne fut pour moi un grand saut dans l'inconnu. Venant du monde de la technologie et ignorante des réalités de celui de la musique en Suisse, j'ai découvert votre monde, un monde différent du mien, enrichissant, souvent stimulant, parfois étonnant.

J'ai été frappée d'emblée par la position difficile de l'Association, qui se révèle de manière très concrète lors des Fêtes des Musiciens, de poursuivre deux objectifs difficilement conciliables. Le premier objectif, la promotion de la musique contemporaine, implique une attitude de recherche, de visibilité et d'approche du citoyen-auditeur-consommateur de musique. L'autre objectif principal, le soutien des intérêts des membres et le maintien de la ligne « artistique » de l'association, suppose plutôt un travail interne et caché, à l'abri des tendances « commerciales » et « grand public ». Les neuf ans passés à la direction de votre association ont été marqués par cette dualité, cette recherche d'équilibre.

Aujourd'hui je vous quitte pour me consacrer à d'autres défis et souhaite vous transmettre ces quelques réflexions.

Le but premier de l'Association est la défense et la promotion de la musique contemporaine. C'est un objectif ambitieux qui demande un effort constant. Il implique une position sans équivoque sur la qualité de la musique produite par ses membres. Cela a pour conséquence une position quelque peu élitaire. Cette position a toujours été soutenue par les comités successifs et représente donc le positionnement historique de l'association. Cependant, les temps changent, les moyens de communication également, de plus d'autres tendances musicales se sont développées. Peut-être que l'ASM devrait rechercher une ouverture vers un public plus large et moins acquis à ses choix artistiques. Sans faire aucune concession sur la qualité mais par un effort de « vulgarisation » on pourrait attirer de nouveaux adeptes de musique moderne et atteindre ainsi l'un des buts premiers de l'ASM.

Le rôle d'une association comme la vôtre dans le contexte de la société d'aujourd'hui est de plus en plus difficile à définir. Surtout, il est de plus en plus difficile de répondre aux besoins des membres et encore plus difficile de motiver suffisamment de personnes pour faire vivre l'association. Cependant, les différents membres des comités successifs que j'ai côtoyés pendant toutes les années passées à votre secrétariat général ont toujours fait mon admiration, car ils donnent beaucoup de temps et s'engagent personnellement pour faire vivre l'ASM. Je souhaite à l'association de trouver encore et toujours des membres convaincus par sa cause et prêts à consacrer leurs compétences à la défense de la musique. Ils sont un soutien nécessaire et précieux pour le directeur et pour le personnel du secrétariat général, en même temps, ils sont les relais des intérêts des membres. J'encourage chaque membre à accepter, à un moment ou un autre, d'assumer cette tâche enrichissante.

Les collaborateurs du secrétariat général vous sont souvent peu connus, si ce n'est par un nom au bas d'une lettre ou sur le site internet. J'aimerais cependant vous dire qu'ils sont de vrais professionnels, non pas de la musique puisque cette partie est la vôtre, mais du travail administratif nécessaire à la gestion d'un budget important, à la défense de vos intérêts, à l'organisation des différentes manifestations et fêtes et au suivi quotidien des demandes diverses de la part des membres. Je les remercie tous, les anciens et les actuels, pour le travail effectué en commun et leur souhaite de pouvoir continuer à œuvrer pour le bien de la scène musicale suisse avec efficacité et plaisir.

Pour terminer, quelques mots à l'attention de votre nouveau directeur, auquel — j'en suis convaincue — vous ferez bon accueil. Cher Csaba, vous avez en prenant cette charge une double opportunité : celle de continuer un travail plus que centenaire, dans le respect d'une histoire et d'une ligne artistique et politique. Mais vous avez aussi la chance de pouvoir orienter le travail de cette association en fonction de la vie du 21<sup>e</sup> siècle, en fonction de nouvelles tendances musicales et sociales et de donner à l'ASM l'image d'une association moderne, qui sait communiquer et transmettre des valeurs, qui sait répondre aux besoins nouveaux et qui ne craint pas de se positionner dans le contexte national.

CLAUDINE WYSSA, FÉVRIER 09